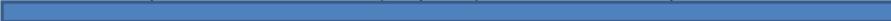


Titre de l'action	Contenu	actions déjà engagées et à poursuivre	Actions à engager			Bordeaux Métropole	Partenaires Externes
			2017	2018	2019		
Axe 1 : Une nouvelle offre immobilière à développer et équilibrer							
1.1 - Redynamiser l'offre existante et la développer							
Plan de redynamisation des ZA existantes	<ul style="list-style-type: none"> Identification des Zones d'Activités prioritaires Travail de diagnostics des zones d'activités existantes et des plans d'actions liés. Définition des programmes d'intervention (travaux, animation...) 		Contrats de codev 4  Convention triennale CMAI/BM			direction du Développement économique Pôles territoriaux	CMAI33 AURBA Communes
Trajectoire immobilière rive droite / ZFU – TE	Programme de renouvellement des parcs d'activités économiques sur le périmètre de la Zone France urbaine (ZFU) –Territoire Entrepreneur		 Contrats de codev 4			direction du Développement économique pôle territorial rive droite	CMAI33 GIP / GPV
Hôtels d'entreprises rive droite	4 Hôtels d'entreprises sont implantés sur les 4 communes de la rive droite (ex ZFU) qui sont aujourd'hui gérés par Domofrance. La question du transfert de la gestion à la Chambre de Commerce est posée. Dans ce cadre un travail de réflexion sur leur devenir, la gouvernance, la future gestion pourrait faire l'objet d'une coordination par Bordeaux Metropole					Direction du Développement économique, pôles territoriaux	4 communes GIP GPV Domofrance CCI
1.2 - Création d'une offre nouvelle dédiée							
Plan de création d'une offre nouvelle / opérations d'aménagement économique	Travail amont et pré-opérationnel pour le développement de sites à vocation économique (aménagement, redynamisation, densification), un partenariat avec les pôles territoriaux et les communes : concertation sur le mode d'accompagnement des projets, une revue périodique des projets		 Contrats de codev 4			Direction du développement économique	Communes Propriétaires et opérateurs privés La fab CMAI
Appel à manifestation d'intérêt foncier économique	Nouveau mode d'intervention pour accélérer en 2017 la mise sur le marché d'une offre foncière et immobilière pour les entreprises et notamment les entreprises artisanales		 Contrats de codev 4			Direction du développement économique	La Fab
Expérimenter des offres innovantes sur Bordeaux Métropole	Ateliers partagés permettent à chacun (habitants, professionnels, particuliers, apprentis, salariés en reconversion...) de travailler le bois, le métal, le textile, le verre... et d'autres savoir-faire à identifier et à développer avec les futurs utilisateurs de ce lieu. L'objectif d'un tel espace est de (re)créer une filière locale artisanale pour pouvoir concevoir et produire sur le territoire de la rive droite, mais également de faciliter la transformation numérique de la filière artisanale, de sauvegarder des savoir-faire en voie d'extinction et de faciliter leur transmission via l'apprentissage. 2 expérimentations de lieux mutualisés seront menés sur Floirac et Le Bouscat.		 Convention de mise à disposition temporaire d'un foncier			Direction du développement économique Direction du foncier Pôle territorial rive droite	Coopérative des tiers lieux GIP/GPV "Ici Montreuil" CMAI

Démarche « activités en ville dense »	Renforcer la connaissance de la problématique de maintien et développement des activités en ville dense, constituer une "boite à outils" et diffuser les bonnes pratiques de mise en œuvre associées afin de prendre en compte la problématique d'éviction de ces entreprises et emplois	Etude et réflexion	Convention de mise à disposition temporaire d'un foncier	Mise en oeuvre	Direction du développement économique	
--	--	--------------------	--	----------------	---------------------------------------	--

Axe 2 - Accompagnement à la création et au développement des entreprises artisanales

2.1 - Développer un accompagnement qualifié au service des artisans

Schéma d'accueil des entreprises	Outil de pilotage, le schéma d'accueil doit permettre au territoire de disposer d'une offre d'accueil économique adaptée aux besoins et aux critères d'implantation, actuels et futurs, des entreprises et à la stratégie économique de l'agglomération.	AMO			Direction du développement économiques Pôles territoriaux	AURBA Invest in Bordeaux EPA Euratlantique
Accompagnement des demandes foncières et immobilières des entreprises artisanales	Accompagnement à la recherche foncière et immobilière des entreprises artisanales dans le cadre du schéma d'accueil des entreprises				Direction du développement économique Pôles territoriaux	CMAI

2.2 - Encourager la création d'emplois et l'accès à de nouveaux marchés

Faciliter l'accès à la commande publique de Bordeaux Métropole et de ses communes	o travaux de simplification des marchés (allotissement / démarches administratives...) sur certains marchés o sensibilisation des entreprises à la réponse aux marchés publics : par le biais notamment de réunion d'informations o mise en place d'ateliers thématiques sur des problématiques spécifiques à la commande publique à destination des entreprises artisanales (sous traitance, groupements temporaires, gestion de trésorerie, signature numérique...)		Comité de pilotage Commande publique et innovation Convention triennale CMAI/BM		Direction du développement économique Direction de la commande publique	CMAI CCI
Formation/apprentissage	Accompagner les artisans dans l'évolution des besoins de leur marché				Direction du développement économique	CMAI CFA Région Nouvelle Aquitaine
Fiscalité	Travail de réflexion et de rapprochement entre la politique économique et fiscale de Bordeaux Métropole pourra être menée afin de déterminer : quelles entreprises / filières cibler, quels leviers fiscaux pour ces entreprises, quels critères appliquer				Direction du développement économique Direction des finances	
Accompagnement de la transition énergétique et climatique pour les métiers du bâtiment démarche territoire zéro déchets/économie verte	Les activités économiques sont fortement concernées par les orientations de la transition énergétique et certaines activités artisanales doivent être mobilisées pour que les objectifs notamment en termes de réhabilitation énergétique soient atteints. Il s'agit également pour elles de développer de nouveaux marchés et emplois potentiels dans l'économie verte qui nécessitent des compétences adaptées et des formations initiales et continues qui y répondent.		Convention triennale CMAI/BM		Développement économique Direction des déchets Direction du développement durable	CMAI

Passerelle avec les écosystèmes de la métropole	La French Tech, l'économie sociale et solidaire, la silver économie le tourisme sont à la fois des éco systèmes particulièrement dynamiques du territoire et des filières émergentes, qui sont autant de leviers d'emploi et d'activités pour les artisans					Direction du développement économique Direction de l'attractivité	French Tech Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) CMAI
Stationnement en ville centre et déplacement	Travail de réflexion et d'observation de la problématique du stationnement des artisans dans les centres villes Et l'expérimentation autour de la question des déplacements des artisans					Direction du développement économique Pôles territoriaux Pôle mobilité	Communes Ville de Bordeaux
Axe 3 - Anticiper : la reprise/transmission							
Veille sur l'évolution de l'économie et de l'emploi de proximité sur le territoire métropolitain	o Connaissance de l'environnement économique artisanal et de l'évolution de ses besoins o élaboration de diagnostics et analyses permettant à l'ensemble des acteurs de partager des enjeux et orientations pour le territoire o Disposer des clés de lecture conjoncturelles et d'analyse territoriale sur la situation de l'emploi et du tissu économique de l'artisanat sur l'agglomération		Convention triennale CMAI/BM			Direction du développement économique	CMAI OIEB AURBA
Reprise/transmission	Poursuite du travail d'information des cédants, de veille et d'animation des dispositifs de reprise/transmission par la CMA et la mise en œuvre d'une expérimentation d'une action forte soit sur un territoire soit sur un métier.		Convention triennale CMAI/BM			Direction du développement économique	CMAI CCI Région Nouvelle Aquitaine